

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 JUIN 2023**

**DELIBERATION N°2023.00345**

**POLITIQUE DE SURVEILLANCE ET D'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ART SUR  
LE TERRITOIRE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 22 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 123  
Nombre de présents : 66  
Nombre de pouvoirs : 16  
Nombre de voix : 82

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,  
Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

**Membres titulaires présents :**

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Denis BARRIOL, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER,  
M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS,  
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET,  
M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD,  
M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Paul CORRIERAS,  
M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL,  
M. Christian DUCCESCHI, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE,  
M. Frédéric DURAND, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,  
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON,  
M. Jacques GUARINOS, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,  
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,  
Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA,  
Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Christiane MICHAUD-  
FARIGOULE, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE,  
M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 12 juillet 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20230629-D20230034510

Date de mise en ligne : 12 juillet 2023

Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN,  
M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,  
M. Abdelouahb BAKLI donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à Mme Marie-Christine GOURBEYRE,  
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,  
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,  
Mme Marianne DELIAVAL donne pouvoir à M. Christian JULIEN,  
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,  
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à M. Robert KARULAK,  
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à M. Pierrick COURBON

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET,  
Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Gilles BOUDARD,  
M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE,  
Mme Frédérique CHAVE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jordan DA SILVA,  
M. Didier DELDON, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET, M. Jean DUVERGER,  
M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Jérôme GABIAUD,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Marc JANDOT, M. Denis LAURENT,  
M. Yves LECOCQ, M. Olivier LONGEON, Mme Fabienne MARMORAT,  
M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND, Mme Evelyne ORIOL, M. Gilles PERACHE,  
M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER, Mme Clémence QUELENNEC,  
M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,  
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

## **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 JUIN 2023**

### **POLITIQUE DE SURVEILLANCE ET D'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ART SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Le domaine public routier métropolitain est constitué de l'ensemble des biens du domaine public de la Métropole affectés aux besoins de la circulation terrestre : les voies, leurs dépendances et leurs accessoires.

Les ouvrages d'art (ponts, murs, tunnels...) ayant un lien physique et fonctionnel avec la voirie, Saint-Etienne Métropole se doit de les surveiller et de les entretenir afin d'assurer le maintien des itinéraires et des usages qu'ils supportent.

Or, le grand nombre d'ouvrages, à ce jour connus, induit un suivi structuré du patrimoine pour rendre plus efficaces les interventions. Cependant, il n'existe pas de normes ou de règlements sur la surveillance et l'entretien des ouvrages d'art. C'est pourquoi, Saint-Etienne Métropole a établi sa politique de surveillance et d'entretien afin de recenser, surveiller, évaluer l'état de son patrimoine, l'entretenir et le réparer.

Cette politique de gestion s'applique aux ouvrages dont les dimensions sont supérieures ou égales à deux mètres. Elle relève de l'enveloppe d'investissement ouvrages d'art du budget métropolitain. Les ouvrages inférieurs à deux mètres relèvent de l'entretien courant de la voirie et sont par conséquent directement pris en charge par les territoires de proximité. Dans ce dernier cas, le budget relève de l'investissement de chaque enveloppe de proximité des communes.

#### **Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **approuve la politique de surveillance et d'entretien de ses ouvrages d'art ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'ensemble des documents en lien avec cette politique, ainsi que les demandes de subventions.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le secrétaire de Séance,



Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD